



Compte-rendu commission tourisme du 27 janvier 2021

Le 21 janvier 2021 à 18h la commission tourisme de la communauté de communes Conflent Canigó s'est réunie à la salle du Foirail à Prades sur convocation de son Président.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents. Celle-ci figure en annexe du présent compte-rendu.

Présents : 30 élus, 1 technicien

Absents excusés : Bénédicte Lapetite, Serge Delion

La commission tourisme était présidée par Monsieur Jean-Louis Salies en qualité de Président de cette commission

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Point sur la mission APN (Activités pleine nature)
- Plan d'action 2021
- Questions diverses

Monsieur Salies introduit la séance, remercie les participants présents, excuse 2 élus. Il a souhaité que cette commission soit dédiée en grande partie aux APN, et tout particulièrement aux sentiers, l'office de tourisme intervenant dans ce domaine depuis fin 2017.

➤ **Présentation**

Jean Grassaud rappelle brièvement l'objectif de la mission APN au sein de l'office de tourisme :

Faire un état des lieux de l'existant

Structurer l'offre existante pour en faire la promotion

Identifier les manques et proposer la création de produits

Animer le réseau des acteurs APN

Le travail étant effectué en partenariat étroit avec tous les acteurs locaux du territoire.

Jean Grassaud rappelle également les conditions techniques pour qu'un sentier soit reconnu d'intérêt communautaire.

Aujourd'hui l'office de tourisme et la communauté de communes présentent leur plan d'actions dédié à la randonnée pédestre pour l'année 2021, incluant à la fois la création de sentiers d'intérêt communautaire mais aussi les travaux d'ouverture et d'entretien.

L'objectif est d'arriver à un maillage du territoire par les sentiers de randonnée pédestre : pour cela, la stratégie s'appuie sur le projet de 2 grands tours : le Tour du Conflent et le Tour de la Vallée de la Têt.

Ces 2 tours pourraient être labellisés GR®P et offrir ainsi l'avantage, entre autres, d'être sous la compétence du CD66.

Les propositions de nouveaux sentiers d'intérêt communautaire s'appuient sur ces 2 projets de Tours, en cohérence avec le schéma APN du SMC GS et la stratégie départementale. Les sentiers retenus auront vocation à être inscrits au PDIPR, et donc seraient subventionnés à hauteur de 40% par le CD66 avec un plafond de dépenses de 35 000 € HT.

Projet de GR®P Tour du Conflent : 162,3 km - 12 étapes - 66h30

Possibilité de faire le tour en 2 fois : Vinça-Fontpédrouse/Fontpédrouse-Vinça

NB : A ce jour 7.4 km en parcelles privées ou non identifiées non conventionnées.

Projet de GR®P Tour de la Vallée de la Têt : 144km – 10 étapes – 53h45

Possibilité de faire le tour en 2 fois : Vinça-Olette/Olette-Vinça

NB : A ce jour 19.25 km de parcelles privées ou non identifiées non conventionnées.

Sont présentés ensuite les propositions suivantes de nouveaux sentiers :

- Joch - Puig de les Feixes et accès : 11,2 km – budget prévisionnel de 800€ (subvention 40% CD66)
- Espira – Estoher - Boucle des deux villages 6,3 km + 3,5 km GR®P Ronde du Canigó - budget prévisionnel de 600€ (subvention 40% CD66)
- Vinça - Tour de la Baronnie 11 km + 2 km GR®36 - budget prévisionnel de 500€ (subvention 40% CD66)
- Corneilla-de-Conflent – Circuit Roman 7,3 km - budget prévisionnel de 500€ (subvention 40% CD66)
- Corneilla-de-Conflent – Ria par En Bullà 5,35 km - budget prévisionnel de 1 000€ (subvention 40% CD66)
- Olette – Cami de les Escudelles 4,5 km - budget prévisionnel de 500€ (subvention 40% CD66)
- Fuilla – 5 chemins vicinaux. Ouverture de 3 chemins (Aytua, Corneilla, Vernet) – budget prévisionnel de 25 000 € (subvention 40% CD66) ⇒ se pose la problématique de la faisabilité des 2 passerelles sur la Rotja
- Ria – Chemin de Bell Lloc 4,3 km – budget prévisionnel de 2 000€ (subvention 40% CD66)

Un point est fait sur les travaux sentiers d'intérêt communautaire à finaliser pour une mise en tourisme

- Molitg-les-Bains - Camins de la Montanya de Molig : le sentier a été validé en conseil communautaire – le Dossier de subvention est en cours de dépôt – les travaux débuteront au printemps
- Nohèdes – Portus/Marsac ⇒ **500€ (subvention 40% CD66)**
- Prades – Clara ⇒ 500€ (subvention 40% CD66)
- Llonat – Villerach ⇒ 200€ (subvention 40% CD66)
- Campôme – Carmaju ⇒ 1 200€ (subvention 40% CD66)
- Catllar – Vallensó ⇒ 6 000€ à 10 000€ pour l'intégralité (subvention 40% CD66)

Entretien et travaux sentiers d'intérêt communautaire promus (finalisés et mis en tourisme)

- Casteil – Tour de Saint-Martin du Canigó
- Codalet – Tour de Saint-Michel-de-Cuxa
- Escaro – Circuit de Vall Llobera
- Eus – Coma à Arboussols
- Mosset – Madres
- Ria – Pi del Rei
- Ria – Liaison Saint-Michel-de-Cuxa
- Taurinya – Les Balcons de Taurinya
- Baillestavy – Valmanya
- Villefranche-de-Conflent – Bell Lloc

Tout cela pour un budget prévisionnel 2021 de 51000€ subventionnable à hauteur de 22 660€ par le CD66 soit 28 340 € à la charge de la communauté de communes

Ce budget est basé sur une estimation des coûts d'entretien actuels des chantiers d'insertion.

Il se répartit en

- 30 000 € pour les nouveaux itinéraires
- 17 900 € pour les itinéraires d'intérêt communautaire en cours de finalisation
- 3 100 € pour l'entretien des sentiers d'intérêt communautaires finalisés et mis en tourisme

Après mise au vote par le Président, le budget est validé à l'unanimité.

Il est rappelé que le budget 2022 devra prendre en compte les frais d'entretien de ces nouveaux sentiers.

Monsieur Salies souhaite souligner la problématique de l'entretien des sentiers, qui fait quoi, comment...

⇒ Ceux d'intérêt communautaire sont entretenus par les chantiers d'insertion.

⇒ reste la problématique de la gestion et de l'entretien des sentiers communaux : nous avons 185 km de sentiers communaux. Actuellement une concertation est en cours avec les accompagnateurs en montagne pour définir une méthodologie collective, et le coût prévisionnel des opérations...

A noter que nous n'avons pas abordé les sentiers VTT : ils feront l'objet d'un dossier à part entière.

➔ Axes de travail 2021

Jean Grassaud et Monsieur Salies proposent que l'office de tourisme continue à œuvrer dans

- L'optimisation de l'accueil
- La qualification de l'information
- Le classement de l'office de tourisme : renouvellement
- La structuration et valorisation de l'offre
- La promotion de la destination Conflent Canigó
- L'accompagnement des prestataires
- La mise en réseau des acteurs

Concernant l'accueil, cela inclut les dimensions physique, numérique et la mobilité ponctuelle. L'objectif est d'optimiser au mieux les périodes et horaires d'ouverture, afin de permettre à l'office de tourisme de maximiser la présence sur le terrain, de qualifier et structurer l'offre. Concernant la qualification de l'information, c'est bien une mission constante, une prérogative, car l'information constitue le socle sur lequel repose tout le travail de communication et promotion.

La Diffusion des brochures et des infos clés sur le territoire doit encore être renforcée, un grand nombre de visiteurs ne poussant jamais les portes d'un office de tourisme.

2021 devrait permettre le développement de la vente au comptoir de billetterie, amorcée cet automne, et de boutique avec des produits estampillés destination.

Un focus est fait sur les actions proposées dans le cadre de la valorisation et de la structuration de l'offre : cette mission est essentielle aujourd'hui pour le territoire et va permettre à l'office de tourisme d'une part de qualifier son offre et d'autre part, de pouvoir communiquer sur du produit à vendre, de ne pas être uniquement dans la séduction. Un office de tourisme ne reste pas dans l'unique mission d'accueil. En tant qu'acteur local, l'office de tourisme participe activement au développement touristique du territoire.

Sont énumérés les thèmes qui seront prioritaires en 2021 : le classement des meublés, le recensement et la structuration de sentiers pédestres et vélo (toutes pratiques), la conception de produits packagés et de produits d'appel pour groupes (scolaires, culturels, affaires), la recherche de séjours commercialisés par les prestataires locaux, la structuration du Grand Site Occitanie Canigó Pays Catalan, le déploiement des label Accueil vélo et station pêche, la commercialisation en ligne et la participation à la mise en place du Pays d'art et d'histoire.

Concernant la promotion-communication, elle s'appuiera sur des événements phares : le Tour de France, avec la création d'animations, et le Festival Pau Casals autour duquel l'office de tourisme souhaiterait fédérer restaurateurs et commerçants.

Elle sera centrée sur du produit, pour transformer le prospect en client.

Elle visera d'une part la consolidation de notre présence sur la toile et tout particulièrement les médias sociaux, et d'autre part le développement des relations presse avec, si possible, la mise en place d'un événementiel presse à Marseille lors de la réfraction du Canigó dans le cadre du Grand Site Occitanie Canigó Pays Catalan.

Autre point fort de l'action 2021 : la consolidation et le déploiement du réseau des ambassadeurs.

Après mise au vote par le Président, les axes de travail proposés en 2021 par l'office de tourisme sont validés à l'unanimité.

➡ En question diverse sont présentés deux dossiers de subventions **PyLoT**

Jean-Louis Salies rappelle qu'il s'agit d'une action visant à favoriser la montée en gamme de l'hébergement touristique des particuliers (et des communes). Elle inclut un accompagnement des loueurs en meublés et l'attribution de subvention.

A ce jour 3 dossiers de demande de subvention ont été acceptés dans les commissions précédentes et 2 ont pu être validés en bureau des maires, 1 le sera lors du prochain. Aujourd'hui 2 nouveaux dossiers sont proposés à l'avis de la commission.

- **Le gîte de M.PROD'HOMME Julien / Casteil**

Passage en comité de pilotage PyLoT 07/01/21 favorable.

Demande de subvention du 17/12/2020.

Projet : Rénovation d'une grange en gîte de tourisme.

Dépenses : travaux de menuiserie et cuisine, remise aux normes électricité et plomberie, isolation thermique

Montant des dépenses éligibles : >20.000,00 €

Montant de la subvention demandée : 6.000€ (30%)

Intérêt touristique pour le Conflent-Canigó : Valeur patrimoniale du bien (ancienne pommeraie), situation (2 sites touristiques à proximité, point de départ de randos, dont l'ascension du Canigó, une offre limitée de meublés à Casteil

Après mise au vote par le Président, la commission valide à l'unanimité cette demande.

- **Le gîte de Mme et M. MONSEGUR / Clara**

Passage en comité de pilotage PyLoT : février 2021 / avis positif - demande de subvention du 20/11/2020.

Projet : création d'un meublé touristique studio 3* dans une maison de village à Clara.

Dépenses : travaux d'aménagement intérieur, électricité et décoration, rejointement de la façade à la chaux, menuiseries.

Montant des dépenses éligibles : 20.924,28 € TTC

Montant de la subvention demandée : 6.000 € (30% plafonné)

Intérêt touristique pour le Conflent-Canigó : proximité des chemins de randonnée dans le massif du Canigó, maison au cœur du village (face à l'église), offre en meublés limitée à Clara

Après mise au vote par le Président, la commission valide à l'unanimité cette demande.

☞ **Autres questions diverses :**

- M. Alain Calais (Casteil) aborde la problématique de l'accès pédestre et vélo depuis Villefranche-de-Conflent jusqu'à Casteil. Jean Grassaud évoque un projet en étude par la municipalité de Vernet-les-Bains et invite à une concertation des communes de la vallée du Cady.

- Mme Valérie Salies (Fillols) demande quelles sont les relations avec la commission communication. Jean-Louis Salies répond qu'il souhaite travailler avec quelques représentants des commissions, tout en incluant les partenaires (SMCGS, PNR...).

- Mme Laeticia Sitja (Campôme) constate que de nombreux touristes sont présents le dimanche et retrouvent les bureaux d'information touristique fermés, notamment dans la vallée de la Castellane. Il est convenu que cette remarque sera rapportée au président de l'Office de Tourisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h30 par le Président.

A Prades, le 27 janvier 2021

Jean-Louis Salies

Président